Synthèse de l'atelier 2

Organisations sociales et usages des ressources par les acteurs

Patrick CARON, Eric SABOURIN, Thomas PRICE
Avec des contributions d'Eduardo CHIA et Nicole SIBELET

Les communications, les points communs et les questions posées à leurs auteurs

Parmi les 15 communications reçues, 11 concernaient des études de cas en Afrique de l'Ouest et du Centre et faisaient référence à des problématiques de gestion de ressources renouvelables en situations de complémentarité ou de conflits entre agriculture et élevage. La majorité des communications faisaient référence de manière explicite à la notion de conflit.

Il se dégage de la plupart des communications des enjeux de développement et des questions de recherche communs.

- Les problèmes d'appropriation, d'usage et de gestion de ressources communes et les difficultés rencontrées par les acteurs dans cette gestion (tensions ou conflits) sont analysés dans la plupart des communications. Ces problèmes sont liés à la pluralité des formes de régulation foncière et de droits fonciers (parfois superposés).
- Des objets, des acteurs et des situations très mobiles. Il s'agit de la mobilité des troupeaux, des acteurs, pour s'adapter à la variation de la disponibilité des ressources dans le temps et l'espace (eau, pâturage), voire à leur mobilité (eau). Il s'agit également des mutations des institutions et des contextes (privatisation, décentralisation, etc). Ces dernières sont associées à de nouvelles formes de complexité et à des incertitudes, caractéristiques du passage de la mondialisation à la globalisation[1].

Ces travaux de recherche font apparaître l'existence de divers niveaux d'organisation socio-spatiaux interagissant entre eux : des niveaux auxquels se posent des problèmes, des niveaux de gestion, des niveaux de décision (ceux des institutions), qui sont donnés ou à construire. Par exemple, les niveaux d'expression des problèmes ne correspondent pas forcément aux niveaux de gestion des ressources et des territoires ou aux niveaux de décision des institutions publiques.

On observe une ré-interprétation du fait technique à des fins d'action. Il s'agit bien de prendre en compte le contexte pour concevoir et pour passer du fait technique au « faire technique ». On a vu qu'un fait technique nouveau (une innovation) peut contribuer à créer un territoire nouveau (un « territoire projet » pour reprendre l'expression du Professeur Pecqueur), à en faire disparaître un autre ou parfois à provoquer des tensions ou des conflits, qui sont aussi des sources ou des cadres d'innovation.

Pour organiser les débats trois questions avaient été posées aux auteurs présentant des communications.

[1] Dans son exposé introductif, le Professeur Bernard Pecqueur a rappelé que la mondialisation (l'extension de l'espace de l'échange selon Braudel) est ancienne, alors que nous sommes actuellement confrontés à la globalisation, caractérisée par la connexion des marchés en temps réel.

- Comment s'appuyer sur les pratiques, les représentations, les savoirs locaux, l'histoire qui nous renseignent sur les stratégies individuelles et collectives des acteurs pour comprendre, pour représenter les différents modes de gestion des ressources et les logiques qui les sous-tendent ?

- Réflexion sur la notion de conflit : sa diversité, ses limites, son utilité. Le conflit n'est-il pas un moment exacerbé d'expression d'un processus de négociation ? L'entrée par le conflit ne focalise t-elle pas l'un des aspects de la coordination de l'action collective ? Les situations d'accord, de non-conflits ne constituent-elles pas des références précieuses ?

- Quels dispositifs de connaissance, de représentation et de dialogue entre acteurs permettent de faciliter la gestion des ressources et d'anticiper les conflits ?

Les éléments de synthèse issus des débats

La notion de conflit

Les exposés et les débats ont contribué à une meilleure caractérisation du champ et de l'objet de recherche. La notion polysémique de conflit mérite d'être définie de façon univoque pour aboutir à une conceptualisation si tel peut être le cas. Pour y parvenir, il s'agit d'analyser la diversité et la dynamique des conflits (via des typologies). Elle peut, par exemple, concerner la diversité des sources de conflits (communautés ou activités: agriculture vs élevage plutôt qu'agriculteurs vs éleveurs) ; ou la diversité des acteurs impliqués (individuels, collectifs, publics). Les difficultés d'articulation ou d'équilibre entre systèmes de production fondés sur l'agriculture et systèmes basés sur l'élevage se sont révélées une clef de lecture plus judicieuse que, par exemple, leur interprétation comme conflits entre ethnies d'agriculteurs et sociétés d'éleveurs.

Derrière le terme de conflit, on peut également lire une diversité et un gradient de formes de conflit (tensions, difficultés d'accords, litiges, crises, etc.). On a retenu l'intérêt de se préoccuper des conflits et de leur suivi dans la mesure où l'on peut effectivement analyser ou proposer des dynamiques de régulation et de résolution. Les conflits correspondent bien à des tensions au niveau des règles ou de leur application, ce qui justifie une entrée par l'analyse de ces règles.

Un élargissement du champ thématique

Pour conserver l'exemple du conflit, on constate qu'il constitue en fait une étape parmi d'autres dans l'évolution d'un système et qu'il convient donc :
– de le resituer dans une trajectoire de négociation et de développement ;
– d'en préciser des attendus, des résultats, des conséquences ;
– de s'intéresser aux mécanismes du conflit, mais aussi aux solutions des conflits : dans le cas du foncier par exemple et dans un cadre d'intervention pour le développement, il est parfois plus utile d'entrer par ce qui unit et rapproche (projet, organisation) plutôt que par ce qui divise.

Un élargissement géographique : sortir de l'étude de cas

Il s'agit bien sûr de l'intérêt de l'analyse comparative là où elle apparaît comme une évidence (par exemple, l'émergence des différentes stratégies d'accès et d'appropriation de l'espace par les Peuls mbororo en RCA et au Cameroun), mais aussi de tenter d'identifier des invariants, des surdéterminants derrière certaines observations, derrière certains processus et mécanismes afin d'avancer, de mieux formaliser, conceptualiser et représenter les objets donnés à voir. Il convient pour cela de bien contextualiser les études de cas.

Vers une tentative de systématisation

Toutes les communications traitent de l'adéquation entre besoins des populations et ressources disponibles. Cet équilibre peut être rompu par des facteurs déterminants[2] : augmentation démogra-

[2] Un facteur déterminant du changement est un facteur qui cause un changement. Une condition du changement est un contexte ou une intervention qui inhibe ou catalyse le changement déclenché.

phique, migrations, guerres, modification du marché sur l'offre, sur la demande ou les prix…

Sans réponse possible des populations concernées, survient une crise, voire la mort des populations et donc du système (Malthus) si toutes choses restent égales par ailleurs… Pour répondre à la rupture de cette adéquation, les populations peuvent réagir par :
– des adaptations[3], ce qui se produit quasiment en permanence ; par exemple, au niveau de l'exploitation agricole, la famille gère l'adéquation travail-consommation qui se modifie au cours du temps (cf. Tchayanov) ;
– des innovations, (cf. Boserup) ;
– des solutions hors système : activités non agricoles, migrations.

Le conflit peut intervenir soit en amont (crise générale) en cas de non-réponse possible, soit à différents stades de la construction des réponses, sans que ce soit, pour autant, un passage obligé.

Des problématiques nouvelles

Finalement, en matière d'analyse des problématiques de gestion des ressources et des territoires, le décentrement par rapport à une entrée limitée à la caractérisation des conflits d'usage, permet la reformulation d'un champ de recherche que l'on espère collectif et pluridisciplinaire. Celui-ci traiterait des processus de coordination et de régulation, entre acteurs individuels, collectifs et publics à propos de l'appropriation et de l'usage de ressources renouvelables collectives dans un contexte de transformation et de globalisation, des mots clefs comme puissance publique, pouvoirs, gouvernance, décentralisation sont à resituer dans cette problématique, de même que les notions de ressources communes ou de ressources à partager, qu'elles soient de statut public ou privé.

Les communications présentées à l'atelier font également apparaître des carences qui invitent à mobiliser de nouvelles compétences et de nouveaux référentiels théoriques ou méthodologiques, en particulier ceux des sciences humaines. Il faut, certes, se réjouir que des agronomes, des zootechniciens, des agro-économistes et des géographes traitent de stratégies d'acteurs et de représentations sociales, mais parmi les 15 communications du groupe, seules 4 bénéficiaient de la collaboration d'un chercheur en sciences sociales.

Il s'agit donc bien de stimuler, non pas tant l'appropriation des méthodes des sciences humaines, mais la mobilisation de collaborations et l'effort d'explicitation mutuelle des références et des méthodes des différentes disciplines (agronomie, géographie, sociologie, économie et anthropologie) pour traiter de questions et d'objets communs.

Trois thèmes sont apparus prioritaires et devraient mobiliser des équipes pluridisciplinaires.

- La prise en compte des temporalités : l'histoire, le temps long des historiens, mais aussi les différents pas de temps de nos objets de recherche (les cycles biologiques de la gestation de la vache ou de la vie de l'arbre), les cinétiques, les interactions entre différents pas de temps, chacun à différents niveaux d'organisation spatiale, etc.

- L'action collective et l'identité : comme le faisait remarquer le Professeur Pecqueur à propos des territoires, rappelons que les faits et les systèmes sociaux ne sont pas innés et donnés à l'avance. Les identités sont en construction permanente. On ne peut s'arrêter aux références d'un « âge d'or mythique » des sociétés traditionnelles, ni se limiter aux stratifications ethniques. Par exemple, si les processus de décentralisation, en confiant la gestion de ressources ou de territoires à certaines communautés font peser des risques d'exclusion, ce n'est pas uniquement par la délégation de nouveaux pouvoirs locaux ou régionaux, mais par le fait qu'ils parachèvent souvent la destruction des systèmes de gestion et de règles endogènes, construits autour des liens sociaux ou des principes de réciprocité. L'action collective mobilise des référentiels théoriques divers en économie, sociologie et anthropologie. Ceux-ci renvoient à différents modes de construction de l'action collective dont la coordination passe par des mécanismes de pouvoir et de délégation de responsabilités, des processus d'apprentissage individuels et collectifs ou par la capacité d'élaboration de nouvelles règles.

[3] L'adaptation est une modification de pratiques en prenant des éléments connus. L'innovation fait appel à des éléments nouveaux.

- La gouvernance : celle-ci va de la géopolitique (relations de pouvoirs sur un espace) à la planification (participative, ascendante, centralisée) en passant par les politiques publiques (légitimité de l'état, régulation sociale intentionnelle, etc). La mode de la « bonne gouvernance » ne doit pas escamoter une réflexion critique ; par exemple, dans certaines situations, on propose de décentraliser la gestion de ressources qui n'ont jamais été centralisées auparavant.

Renouveler nos méthodes de recherche

Bien souvent, selon la situation : la nature de la ressource, des acteurs en présence et le mode d'intervention de la recherche (observation académique, partenariat et recherche-action, recherche-intervention), on doit adapter l'entrée méthodologique ou théorique pour traiter des dynamiques sociales d'appropriation, de partage, d'usage de la ressource. Il est des situations pour lesquelles l'entrée par l'analyse des pouvoirs et des conflits n'est pas recommandable, y compris pour aborder les processus de négociation. Il en est d'autres où ce type d'approche peut se révéler plus adapté.

Plus qu'une interdisciplinarité idéale, parfois illusoire ou impossible dans certaines circonstances institutionnelles, il faut aussi penser en termes de pluridisciplinarité bien faite autour d'un objectif commun. L'approfondissement de ces thèmes passe également par de nouvelles pratiques de recherche, de nouveaux dispositifs, qui doivent s'accompagner de l'effort d'intégration ou d'actualisation d'un corpus déontologique adapté.

Pour l'avenir, les participants de cet atelier ont identifié les recommandations suivantes.

- Etablir des liens soutenus entre pratiques innovantes de recherche et enseignement afin de faire école et diffuser les résultats des expériences et des pistes de réflexion nouvelles.

- Mieux formaliser les acquis et produire des énoncés transmissibles : l'enseignement donne en retour une meilleure aptitude à clarifier les questions et les résultats de recherche.

- Mettre les contributions en perspective afin de mieux appréhender les dynamiques entre l'organisation sociale et usages des ressources d'une part, et la gouvernance et les politiques publiques d'autre part, comme une forme de régulation et de promotion de la «rurabilité[4]».

[4] Le Professeur Pourtier dans sa conférence introductive a proposé le terme de « développement rurable » afin de croiser rural et durable, d'où la notion de « rurabilité ».